



# COMPTE RENDU CHSCT DU 16/09/2021

Secrétaires adjoints :

2 secrétaires adjoints pour cette séance du 16/09/2021 :  
Pascal LHOMOND (CGT) et Christophe RECOUVREUX (CFTC)

Désignation des secrétaires adjoints pour la séance du 14/10/2021 :  
Mme Marie-Adeline MORTET

Ordre du jour du CHSCT de ce jour :

1) Présentation des nouvelles fiches de signalement, accidents de service, et registre santé et sécurité au travail (RSST) de la DGFIP, de l'INSEE, et de la Douane, intervenues depuis le dernier CHSCT. Pour information.

2) Présentation des nouvelles propositions de dépenses : budget 2021. Pour avis.

3) Point de situation de la crise sanitaire dans les services ; Rapport de la référente Covid à la DRFIP21. Pour information.

4) Présentation des DUERP / PAP 2021 du commissariat aux ventes de Dijon. Pour avis.

5) Présentation des DUERP / PAP 2021 de la Direction régionale des Douanes. Pour avis.

6) Présentation des DUERP / PAP 2021 de la Direction régionale des finances publiques. Pour avis.

**7) Présentation de la démarche santé et qualité de vie au travail par l'INSEE. (FIACT 2020). Pour information.**

**8) Questions diverses**

**1) Présentation des nouvelles fiches de signalement, accidents de service, et registre santé et sécurité au travail (RSST) de la DGFIP, de l'INSEE, et de la Douane, intervenues depuis le dernier CHSCT. Pour information.**

**- DRFIP :**

- 2 fiches de signalement :

- un huissier insulté par une contribuable. Courrier de mise en garde envoyé par la DRFIP à cette dernière.

- Agent à l'accueil du SIP Dijon ayant subi des tentatives d'intimidation, propos inadmissibles. Courrier de mise en garde envoyé par la DRFIP.

- 2 observations sur le registre RSST (2 remarques qui ne devaient pas être portées ici, mais plutôt envoyées par mail au PPR de la DRFIP21)

**- DOUANES :**

- Accident de service aux Douanes : chute d'un collègue

**2) Présentation des nouvelles propositions de dépenses : budget 2021. Pour avis.**

Budget disponible à ce jour 19137,55 euros (or 10000 pour des fauteuils en début d'année déjà déduits du budget, mais reste 5000 à dépenser pour achat de ce mobilier ; donc si cette dépense n'est pas engagée avant fin 2021, alors, 5000 euros seront disponibles pour d'autres dépenses).

Devis remplacements extincteurs

A la Boudro ; remplacement des RIA et BAES et stores

Au total : 1475,92

Stores au CHU :

Le CHS (intersyndicale) ne prend pas cette dépense au vu de l'importance du montant et aussi parce que cette dépense n'est pas préconisée par l'ISST

5 Sacs imperméables pour agents venant en vélo (OK)

**Vote :**

**CGT, CFTC, Solidaires : Pour**

**CFDT : Abstention**

Stores Jean Renaud : L'intersyndicale ne souhaite pas financer cette dépense, sachant que la DRFIP vient de proposer un budget pour des dépenses pour améliorer les conditions de travail des agents et pourrait donc prendre en charge cette dépense.

## **INSEE**

sujet de la centrale incendie : devis total : 12937,68

Nous demandons quelle est la partie du devis qui correspond au côté « réglementaire sécurité ». Après vérification, cette partie réglementaire est de 11258,40 euros. Ok pour l'intersyndicale pour les 11258,40.

## **DOUANES**

Insonorisation de la salle de réunion de la DI

Devis ALFA DECORATION : 9 118,36 € TTC

Prise en compte de la dépense à 50 % par le CHS, en cofinancement avec la Direction des Douanes.

Après prise de toutes ces dépenses budget disponible : 1455,05 (+ éventuellement 2500 si l'ensemble de la somme prévue pour les fauteuils n'est pas entièrement dépensée).

### **3) Point de situation de la crise sanitaire dans les services ; Rapport de la référente Covid à la DRFIP21. Pour information.**

Rapport présenté par Caroline ALVAREZ, référente Covid à la DRFIP21  
(voir rapport)

Dont vaccination obligatoire (ex : agents en trésores CHU) d'ici 15/10

Conserver gestes barrière, masque, gel...

Disposition agents vulnérables reste applicable jusqu'à nouvel ordre

Moment de convivialité en espace extérieur

Jauge 1 personne pour 4 M2 en réunions.

Appli « tous anticovid »

Visite de l'AP faite au SIP de Beaune

23/09 : visite des trésors et SIE de Beaune

Ventilation, info agents...

Depuis le 30/08 : salles de formation : plus de jauge de 50 %, mais respect des gestes barrière.

Trop de collègues ne portent pas toujours le masque aux Douanes, à la DRFIP.

Le Directeur des Douanes veut être intransigeant sur ce sujet.

A l'INSEE :

Pas de moments conviviaux autorisés, même à l'extérieur.

Moins de problématiques de non port du masque ; bcp de collègues ont été en télétravail.

**Le président du CHS propose que la prochaine plénière se déroule en visio (le 14/10/2021) pour tenir compte de la situation des RP fragiles et espérer une évolution positive de la situation sanitaire d'ici novembre.**

DI : un collègue cas COVID ; donc les cas contacts se sont fait tester. Les collègues avec « risque élevé », restent à l'isolement, pas les autres.

45 cas avérés à la DI depuis début.

Pas d'obligation de passe sanitaire

DR douanes :

2 cas contact en août (à risque modéré), mis en télétravail.

**4) Présentation des DUERP / PAP 2021 du commissariat aux ventes de Dijon.**  
**Pour avis.**

Michel BATI (AP DNID)

Covid : 5 collègues CAV de Dijon n'ont pas subi de cas contact/Covid, utilisation importante du télétravail ; de plus, les collègues ont des bureaux individuels.

**DUERP / PAP 2021**

**Vote : Pour à l'unanimité des OS**

## 5) Présentation des DUERP / PAP 2021 de la Direction régionale des Douanes. Pour avis.

Remarque préalable de la CGT :

souffrance persistante des collègues au travail : sous effectif, réorganisations incessantes...

Pas d'égalité dans l'investissement selon le chef de service dans l'appréhension du DUERP/PAP.

Le DUERP/PAP est très réducteur par rapport aux sujets réellement remontés par les agents, suite à la synthèse de certains chefs de service.

**Le Directeur des Douanes s'engage à être sur place sur le terrain, d'être en capacité d'entendre/voir les agents et leurs problématiques ; son idée est de communiquer, échanger, écouter, discuter... Beau discours, bonnes intentions, mais pour l'instant, pour la CGT, nous attendrons les faits.**

Nous signalons au directeur, que par exemple, pour le sujet de la BI de Chalon, les collègues ont le couperet de la suppression depuis des années, alors que les sujets RPS n'apparaissent pas clairement dans le DUERP...

Nous précisons combien nous sommes inquiets pour la santé des agents des Douanes et que le DUERP/PAP n'apporte une réponse que très partielle...

### **Argumentaire intersyndical du votre « contre » sur ce DUERP/PAP :**

*« "En préambule, nous pensons qu'un DUERP ciblé COVID aurait dû être décidé au niveau national. Était-il vraiment nécessaire de réaliser l'exercice comme s'il s'agissait d'une année normale, alors que les collègues n'ont pas été réunis dans la majorité des services?? nous le savons, le DUERP génère beaucoup de temps et d'énergie pour les acteurs de prévention, en particulier les assistants de prévention. Ces derniers, occupés à produire ce document ne pouvaient dans un même temps se rendre sur les sites pour gérer la crise sanitaire.*

*Nous saluons le travail des assistants de prévention, mais, une fois encore, ne pouvons donner un avis favorable à ce DUERP/PAP. En effet, nous considérons que le mal être des collègues, engendré par les perpétuelles restructurations et nouvelles organisations, ne saurait être solutionné par de sempiternelles mesures organisationnelles. »*

## 6) Présentation des DUERP / PAP 2021 de la Direction régionale des finances publiques. Pour avis.

Traçabilité du recueil original des risques (ex : 503 risques). Ensuite, après synthèse : reste 95 risques.

Vote « contre » de l'intersyndicale, avec le même argumentaire que pour le point N°5)

7) Présentation de la démarche santé et qualité de vie au travail par l'INSEE. (FIACT 2020). Pour information.

### 8) Questions diverses

Nous avons évoqué le sujet du remplacement du Docteur HALIMI.

Le médecin remplaçant est le Docteur PENNEQUIN

Rappel :

En l'absence du Docteur HALIMI, le Docteur PENNEQUIN assure sa continuité de service, les demandes urgentes relevant du département de la Côte d'Or doivent être adressées par mël à : [nathalie.pennequin@finances.gouv.fr](mailto:nathalie.pennequin@finances.gouv.fr). Les échanges s'effectueront par messagerie et les demandeurs veilleront à indiquer un numéro de téléphone auquel ils peuvent être contactés en cas de nécessité.